

Conditions de travail fortement dégradées à Chronopost : La CGT alerte

Un été sous haute tension à Chronopost ! Les alertes nous remontent de toutes les régions. Les problématiques peuvent être diverses mais un sujet est commun : le sous-effectif ! Principalement lié aux défaillances de prestataires.

En effet la mise en place de la limitation à 25% du réordonnement de l'OPTIM passe mal sur de nombreux sites. Ne serait-il pas temps, au contraire, de revenir aux fondamentaux ? **De freiner la politique du décochage pour fidéliser nos prestataires au lieu de les faire fuir avec toujours plus de contraintes et moins de chiffre d'affaires ?!**

Les conséquences sont désastreuses pour les salariés de Chronopost : des dizaines de milliers de colis restent au sol chaque jour et génèrent une masse de travail supplémentaire intenable (enquêtes, recherches de colis, traitements des cassés, re-livraisons, accueil clients, etc.) !

Les clients s'accumulent aux accueils, s'impatientent et s'énervent, au point pour certains de craquer et d'aller directement chercher leur colis sur l'exploitation, obligeant la direction locale à recourir au force de l'ordre ! Parfois cela dégénère en bagarre ! La situation est explosive ! **La direction que nous avons alertée doit prendre toutes ses responsabilités et réagir vivement sans tarder !** Dans ces conditions nous demandons également la neutralisation des impacts financiers sur la prime trimestrielle.

En région PACA, les problèmes se cumulent et se conjuguent avec un management pathogène !

Non seulement les défaillances de sous-traitants et les colis au sols sont légions (Nice, Avignon, Toulon, Marseille Nord, Les Arcs, ...), **mais le management à marche forcée d'un DRO adjoint particulièrement ambitieux, fait grimper en flèche les risques psycho-sociaux !**

Les démissions de chefs d'agence se multiplient, comme les témoignages de souffrance ! **Ceux qui ont l'outrecuidance de tomber malade sont aussitôt mis à pied de manière conservatoire dans l'attente de leur licenciement ! 2 chefs d'agence viennent d'en faire les frais en plein mois d'août !** Une alerte pouvant caractériser des faits de harcèlement moral a déjà été adressée à la direction, par un chef d'agence.

L'arrêt maladie est-il constitutif d'une faute grave en région PACA ? La CGT dénonce un management nocif et alerte la direction. Cette politique est à l'opposée de ce qu'on est en droit d'attendre d'un employeur responsable, à l'opposée des valeurs du Groupe et de la démarche RSE dont se vante si souvent Chronopost. **Qui cautionne le management du DRO adjoint ?** La balle est dans le camp du président de Chronopost que nous avons directement alerté.

La CGT demande un changement de management immédiat et l'ouverture d'une enquête RPS chez les managers du périmètre du DRO adjoint PACA. **Nous appelons tous les cadres à ne pas accepter cette politique néfaste et à s'organiser avec la CGT pour faire valoir leur droit et contraindre l'entreprise à respecter ses obligations, dont la 1ère est la protection de la santé des salariés !**

Devant la gravité des faits nous nous réservons également le droit de saisir les autorités judiciaires et/ou administratives...